

## NOMBRE D'EFFECTIF AU T2 2014-2015

<b>AU :</b>	Conseil d'administration
<b>RÉUNION :</b>	Les 19 et 20 novembre 2014
<b>DE :</b>	Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture
<b>OBJET :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Informations trimestrielles sur les effectifs.</li><li>▪ Méthode améliorée pour le décompte des ETP.</li></ul>
<b>DATE :</b>	Le 12 novembre 2014



# MÉTHODE DE CALCUL AMÉLIORÉE

## LIMITES DE L'ANCIENNE MÉTHODE DE CALCUL DES ETP

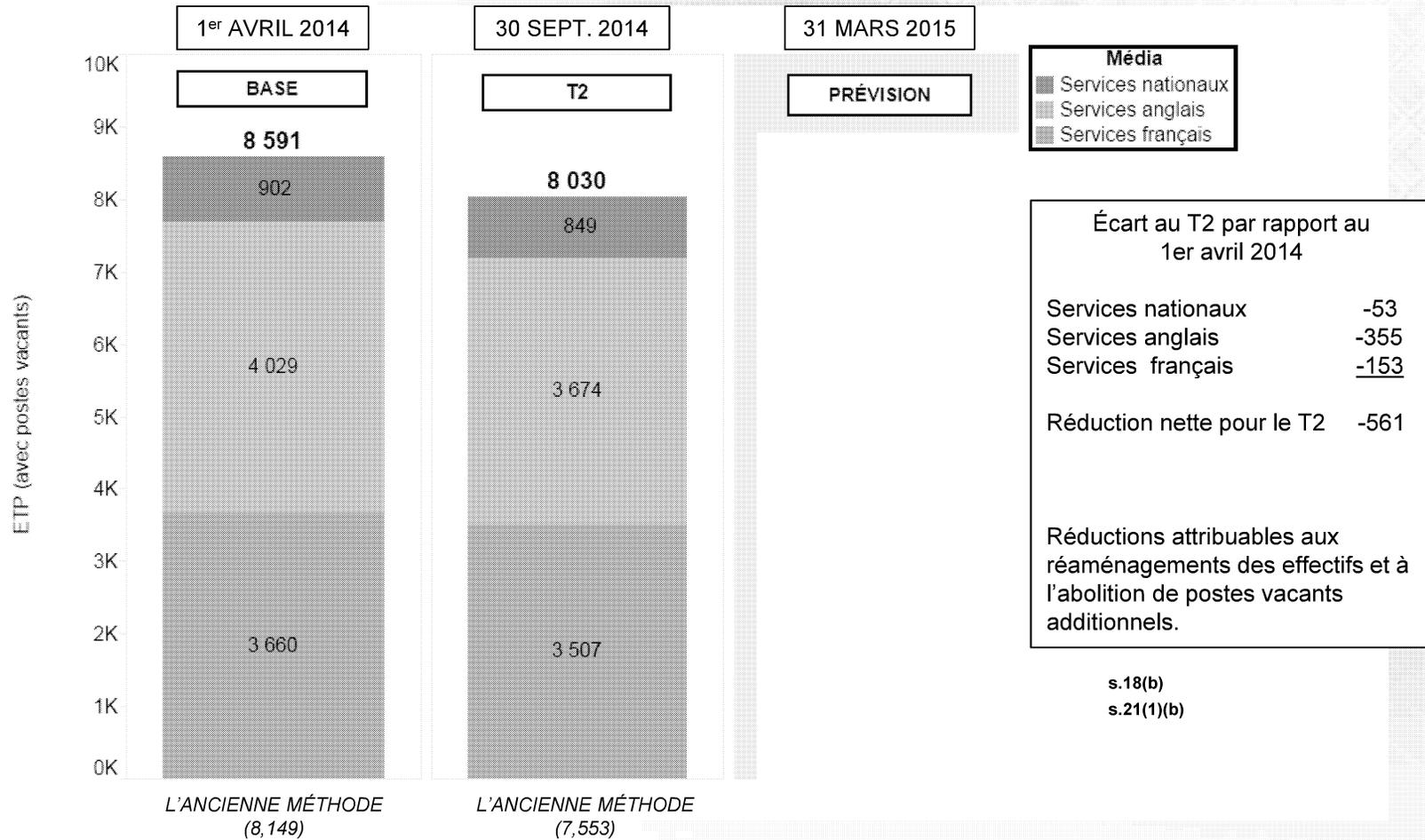
- Employés actifs.
- Les postes vacants sont comptabilisés comme des diminutions lorsqu'un employé quitte la Société et comme des augmentations lorsque l'employé est remplacé, ce qui cause des fluctuations artificielles.
- Les employés qui partent en congé et leur remplaçant peuvent se chevaucher pendant plusieurs semaines, ce qui cause des dédoublements.
- Les réductions prévues peuvent être compensées en partie par une croissance dans certains secteurs ciblés (p. ex., les Services numériques).
- Les tendances sont difficiles à déterminer si l'on se base sur des informations historiques.
- Le rapport ne comprenait pas de prévisions, puisqu'il constituait seulement des chiffres à un moment donné.

## AMÉLIORATIONS APPORTÉES PAR LA NOUVELLE MÉTHODE

- Postes prévus au budget.
- Les postes vacants qui seront pourvus sont inclus.
- Les remplacements de postes dont les employés sont en congé ou en détachement ne sont pas comptabilisés, puisque le poste de base est déjà compris.
- Les postes temporaires et les détachements pour des raisons autres que les remplacements sont ajoutés.
- Les prévisions des futurs changements de postes, que ce soient des réductions ou des ajouts, permettent de prévoir les tendances.
- Les futurs rapports comprendront une explication des écarts entre le trimestre précédent et les nouvelles prévisions.

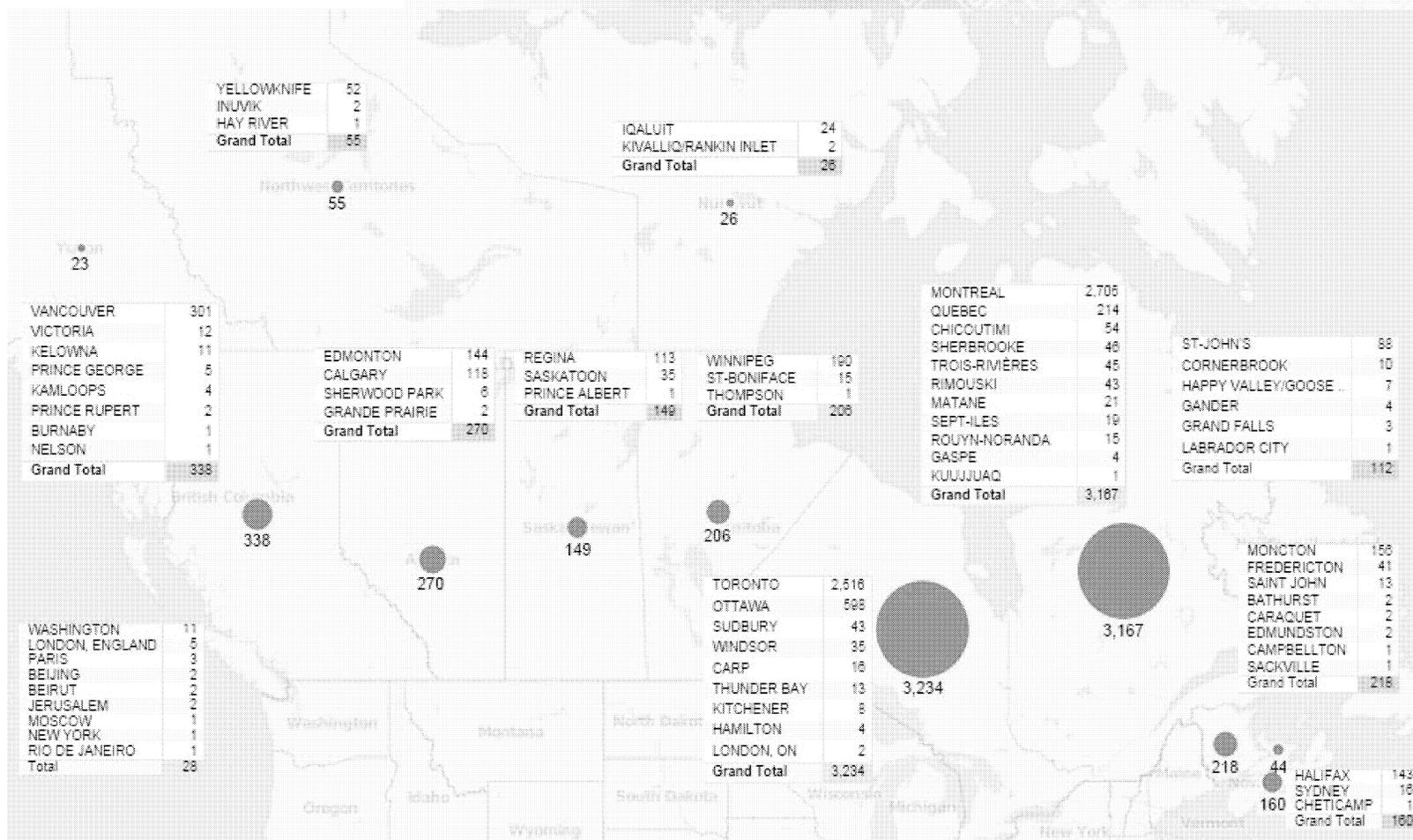


# NOMBRE D'ÉQUIVALENTS À TEMPS PLEIN AU T2 2014-2015 – SELON LA NOUVELLE MÉTHODE





# NOMBRE D'ETP AU T2 PAR VILLE – 8 030 ETP

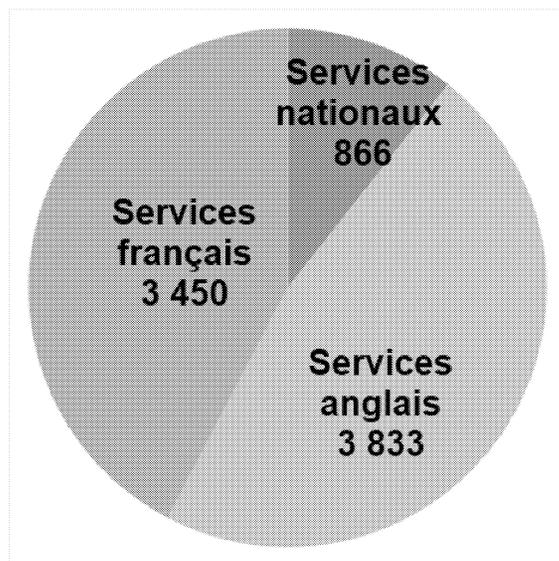


NOMBRE D'EFFECTIF AU T2 2014-2015



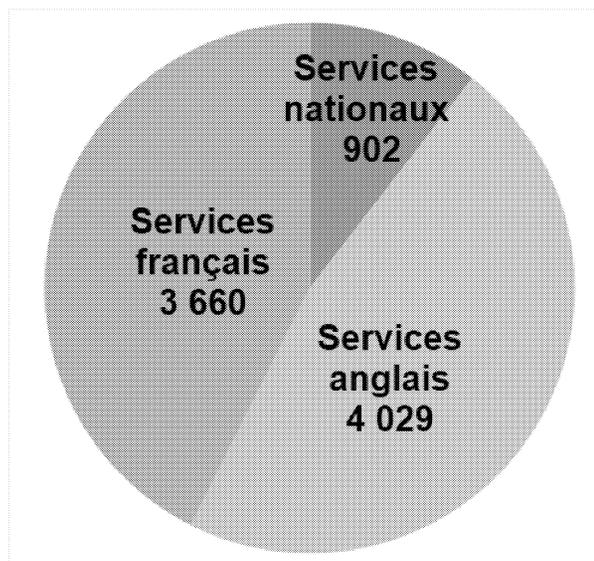
# RAPPROCHEMENT AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2014 (BASE DE RÉFÉRENCE) ANCIENNE MÉTHODE VS NOUVELLE MÉTHODE

## ANCIENNE MÉTHODE 8 149 ETP



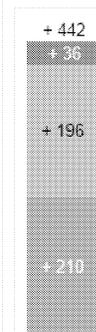
Rapport du Conseil d'administration  
au 1<sup>er</sup> avril 2014: 8 149

## NOUVELLE MÉTHODE 8 591 ETP



Moins 176: Remplacements  
Plus 281: Employés en absence  
Plus 337: Affectations secondaires et postes vacants

Net +442



Le 1<sup>er</sup> avril 2014 deviendra la nouvelle base de référence, puisque nous ne sommes pas en mesure de réconcilier les postes vacants et les remplacements rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2009.